

Petition verlangt Staatsbeiträge für nichtstaatliche Schulen:

HABEN SIE SCHON UNTERSCHRIEBEN?

«Elternlobby Schweiz»: so heisst der kürzlich gegründete Verein, der die gesellschaftliche Anerkennung und die staatliche Unterstützung von Schulen in freier Trägerschaft erreichen will. Mit einer Petition sammelt er in der ganzen Schweiz Unterschriften.

Eltern mit Kindern an verschiedenen nichtstaatlichen Schulen haben im September 2002 den Verein «Elternlobby Schweiz» gegründet. Jedes Kind soll - unabhängig von den finanziellen Verhältnissen seiner Eltern - diejenige staatliche oder nichtstaatliche Schule besuchen können, die seinen individuellen Begabungen und Entwicklungsbedürfnissen am besten entspricht. Als ersten Schritt lanciert die Elternlobby Schweiz eine «Petition für eine echte freie Schulwahl», die sich an die Schweizerische Bundesversammlung (Nationalrat und Ständerat) richtet. Die Forderungen lauten:

- «Wir fordern eine echte freie Schulwahl für alle. Wir wollen diejenige staatliche oder nichtstaatliche Schule wählen können, die uns und unseren Kindern am besten entspricht.

- Wir erwarten vom Staat eine angemessene finanzielle Beteiligung am Betrieb nichtstaatlicher Schulen, die den Anforderungen der kantonalen Schulgesetze entsprechen.
- Wir verlangen von Bund, Kantonen und Gemeinden, entsprechende Gesetzesgrundlagen zu schaffen.»

Im Gegensatz zu Initiativen haben Petitionen zwar keine rechtlichen Auswirkungen. Aber sie sind ein wirksames Instrument, um politische Anliegen bekannt zu machen, um in den Medien Gehör zu finden und etwas in Bewegung zu setzen. Deshalb ist es wichtig, dass die Petition von möglichst vielen Personen unterschrieben wird.

Zahlreiche Privatschulen sowie die «Arbeitsgemeinschaft Schweizerischer Privatschulen» (ASP) unterstützen die Petition und sammeln in der ganzen Schweiz Unterschriften über ihre Kanäle. An der ASP beteiligen sich neben den Steiner-Schulen die Katholischen Schulen Schweiz, der Verband schweizerischer Privatschulen und die Vereinigung freier Schulen. Vor einem Jahr führte die ASP eine viel beachtete Meinungsumfrage durch und zeigte auf, dass in der Schweiz die Mehrzahl der Eltern eine freie Schulwahl begrüßen würde, wenn die Kosten vom Staat bezahlt würden.

Christoph A. Müller

Die nächste Mitgliederversammlung der Elternlobby Schweiz ist auf den 28. März, 19 bis 21 Uhr, in Bern angesetzt. Weitere Auskünfte und aktuelle Informationen über die Elternlobby und die Petition finden Sie im Internet unter www.elternlobby.ch. Den Petitionsbogen können Sie auf der Website herunterladen oder per Post bestellen bei: Elternlobby Schweiz, Postfach 1020, 4153 Reinach 1/BL, Telefon 061 711 96 84, Fax 061 711 96 85,

Une pétition qui exige une contribution de l'état pour les écoles privées non commerciales.

AVEZ-VOUS DÉJÀ SIGNÉ?

Participation au pouvoir de décision pour les enfants et les parents dans le système éducatif Suisse. Le «Lobby parents suisse», nouvellement fondé, a l'intention de faire soutenir par l'état les écoles libres. Une pétition récolte en ce moment des signatures dans toute la Suisse.

La meilleure école pour tous n'existe pas

Nous pouvons constater, après cent ans d'expérience de scolarité nationale obligatoire, que la meilleure école pour tous n'existe pas !

Le pouvoir de l'État dans le système éducatif

Le pouvoir de l'État ne doit plus, y compris dans le système éducatif, s'imposer face à l'autodétermination individuelle des parents. Il est impossible, actuellement, qu'un seul et unique modèle scolaire puisse satisfaire chacun. Ce sont clairement les enfants qui pâtissent de cet éternel va et vient entre les différentes représentations pédagogiques des responsables de l'éducation.

Davantage de responsabilité propre pour les personnes directement concernées

L'école doit être formée d'en bas, par les parents, les enfants et les enseignants, afin de satisfaire aux exigences actuelles. L'état profiterait également de la responsabilité des personnes directement concernées. L'expérience a démontré que des écoles

autogérées entraînaient une diminution des frais, tant dans l'établissement scolaire que dans les coûts administratifs. En outre, les éternels débats concernant la seule et unique meilleure école prendraient fin.

Respect des contrats internationaux

La Fédération ratifie elle-même tous les contrats internationaux concernant la formation. C'est un fait que les cantons sont souverains en matière de formation publique ; ils ont une compétence autonome envers le système éducatif. Les traités internationaux concernant la formation, qui garantissent aux parents un libre choix des écoles, sont la plupart du temps ignorés par les cantons et les communes ou inconnus des politiciens locaux. Pourtant, quelques cantons (BL, LU, ZG) et certaines communes soutiennent, au moyen de différentes contributions, ces écoles non-étatisées qui répondent aux normes minimales fixées ou tolérées par l'État et qui sont inspectées par l'État et au bénéfice d'une autorisation d'exploitation. Cela se fait néanmoins à bien plaisir, et les allocations peuvent être supprimées à tout moment (par exemple la commune de Muttenz BL, mars 2002). Le respect des traités internationaux dépend manifestement de la bonne volonté de chaque canton et de chaque commune.

Proposition

Nous proposons que, lors de processus politiques et de réformes en matière de système éducatif, les parents et les enfants soient associés et obtiennent leur droit à une participation au pouvoir de décision.

Nous demandons que le libre choix de l'école et le financement équitable de toutes les écoles approuvées soient mis à l'ordre du jour des politiciens.

Vos propositions ou remarques sont les bienvenues; pour toute information s'adressez au Lobby parents suisse: Case postale 1020, 4153 Reinach 1/BL; Tél.: 061 711 96 84; Fax: 061 711 96 85. info@elternlobby.ch www.elternlobby.ch